

LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions internationales Letko Brosseau International Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2026 (NON AUDITÉS)
(en dollars canadiens)

AVIS AUX LECTEURS

Letko, Brosseau & Associés Inc., le gérant du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour procéder à l'audit des états financiers annuels du Fonds et ce, en conformité avec les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un audit par les auditeurs indépendants.



Table des matières

États de la situation financière	1
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2
États du résultat global	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille de placements	5
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	8



	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$
Actif courant		
Encaisse	55 400	974 053
Placements	33 307 359	29 133 354
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	116 413	55 240
	33 479 172	30 162 647
Passif courant		
Charges à payer	10 564	10 871
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	33 468 608	30 151 776

Informations additionnelles

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	33 467 596	30 151 776
Séries F	1 012	-
	33 468 608	30 151 776
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Séries O	2 446 332	2 399 554
Séries F	74	-
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Séries O	13,6807 \$	12,5656 \$
Séries F	13,6752 \$	- \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	30 151 776	13 761 895
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 315 832	2 396 392
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	1 000	10 693 000
Réinvestissement des distributions	628 737	714 724
	629 737	11 407 724
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(628 737)	(714 724)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	33 468 608	26 851 287



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	23 833	33 580
Revenus de dividendes	783 476	748 781
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	2 487	793
Gain (perte) de change sur encaisse	(11 415)	(38 708)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	581 160	185 654
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 089 527	1 639 760
	3 469 068	2 569 860
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	18 981	4 969
Honoraires professionnels	6 976	6 965
Droits de dépôt	-	2 713
Retenues d'impôts	109 767	121 477
Coûts de transactions de portefeuille	17 512	37 344
	153 236	173 468
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 315 832	2 396 392
Informations additionnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	3 315 820	2 396 392
Séries F	12	-
	3 315 832	2 396 392
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Séries O	1,3745	1,1751
Séries F	0,1626	-



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 315 832	2 396 392
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	11 415	38 708
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(581 160)	(185 654)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(2 089 527)	(1 639 760)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(61 173)	(66 292)
Charges à payer	(307)	(5 991)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	5 150 523	6 971 898
Achats de placements	(6 653 841)	(18 120 706)
	(908 238)	(10 611 405)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 000	10 693 000
Variation de l'encaisse	(907 238)	81 595
Encaisse au début de la période	974 053	47 005
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(11 415)	(38 708)
Encaisse à la fin de la période	55 400	89 892
Informations additionnelles		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Intérêts reçus	17 517 \$	21 304 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	618 852 \$	573 420 \$
Intérêts payés	-	132 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Peyto Exploration & Development Corporation	11 500	182 643	272 089
TotalEnergies	7 550	630 622	833 133
		813 265	1 105 222
Matériaux			
Amrize	1 750	54 400	131 796
Arkema	10 235	1 173 499	915 588
Heidelberg Cement	1 650	211 804	446 691
Holcim	1 750	59 699	224 317
Interfor Corporation	12 000	141 957	156 600
Kuraray	16 700	271 597	243 162
Regis Resources	65 894	157 958	390 549
Smurfit WestRock	11 700	660 429	740 035
Wacker Chemie	6 050	663 641	892 044
		3 394 984	4 140 782
Produits industriels			
Arcadis	11 500	626 969	627 137
Bunzl	19 900	794 325	985 520
Compagnie de Saint-Gobain	4 300	339 277	552 130
Copa Holdings	800	135 885	176 571
Deutsche Post	11 150	612 676	960 365
EasyJet	32 500	220 691	341 732
FLSmidth & Co.	2 650	131 088	274 873
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	2 775	180 212	327 914
Mitsui & Co.	6 050	139 037	237 499
Siemens	2 200	421 228	1 003 293
		3 601 388	5 487 034
Consommation discrétionnaire			
Alibaba Group Holding	19 660	354 384	330 247
B&M European Value Retail	176 000	912 307	645 923
Kingfisher	158 000	671 371	842 571
Panasonic Holdings Corporation	6 500	78 570	255 448
Travelsky Technology	49 000	97 383	71 628
Valeo	43 600	1 000 959	906 300
		3 114 974	3 052 117
Consommation courante			
Associated British Foods	23 800	801 409	890 046
Barry Callebaut	325	518 822	640 774
Carrefour	45 000	937 524	1 186 131
First Pacific	190 000	115 435	164 994
Kerry Group	6 025	673 820	781 833
		3 047 010	3 663 778

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Soins de santé			
Genmab	1 125	342 313	438 203
GlaxoSmithKline	29 120	747 746	1 086 256
Roche Holding	1 825	662 478	1 068 224
Sanofi	7 925	1 036 081	965 140
Shandong Weigao Group Medical Polymer	210 000	191 673	120 435
		2 980 291	3 678 258
Services financiers			
AIA Group	44 500	441 518	575 222
Allianz	945	302 525	634 752
BNP Paribas	7 825	671 962	1 296 424
Financière Sun Life	3 000	235 167	334 050
Grupo Financiero Banorte S.A.B. de C.V.	10 000	109 310	149 857
ING Groep	7 300	142 198	327 642
Intesa Sanpaolo	54 000	204 840	524 672
Truist Financial Corporation	3 150	198 908	222 647
		2 306 428	4 065 266
Immobilier			
Concentradora Fibra Danhos S.A. de C.V.	40 000	58 418	93 242
Technologie			
Adobe	1 090	551 565	317 049
ams-OSRAM	5 150	204 319	158 059
Microsoft Corporation	400	205 168	211 688
NXP Semiconductors	1 775	407 754	707 708
Open Text Corporation	9 100	338 408	285 649
Salesforce	1 580	474 465	351 171
Samsung Electronics Corporation	107	157 485	818 182
SAP	2 570	561 373	558 605
		2 900 537	3 408 111
Services de communication			
Alphabet	750	194 120	375 963
Baidu	5 700	100 723	113 021
ITV	91 500	212 634	138 871
Orange	20 412	388 404	546 472
Telefonica	47 820	384 933	272 725
Vodafone Group	85 500	242 958	160 355
		1 523 772	1 607 407
Services à la collectivité			
Veolia Environnement	23 800	865 517	1 406 767
Total des titres de participation		24 606 584	31 707 984

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor du Québec			
2026-07-17	20 000	19 884	19 884
Province de la Colombie-Britannique, billets			
2026-07-07	900 000	894 393	894 393
2026-08-24	20 000	19 862	19 862
2026-11-02	20 000	19 836	19 836
Province de la Saskatchewan, billets			
2026-07-07	20 000	19 884	19 884
Province de l'Ontario, billets			
2026-07-20	170 000	230 137	238 928
2026-08-04	120 000	161 897	168 661
2026-08-28	135 000	185 450	189 813
2026-09-14	20 000	27 784	28 114
Total des titres de marché monétaire		1 579 127	1 599 375
Coûts de transaction de portefeuille inclus dans le coût des titres		(88 719)	
Total des placements		26 096 992	33 307 359

1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions internationales / Letko Brosseau International Equity Fund (le « Fonds », anciennement Letko Brosseau Fonds d'actions EAE0 / Letko Brosseau EAFE Equity Fund) est un Organisme de Placement Collectif (« OPC ») à capital variable constitué par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et ses amendements connexes, et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « Normes IFRS de comptabilité » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi qu'à la norme comptable internationale (« IAS ») 34 : information financière intermédiaire, et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 14 août 2026.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers présentés dans les états de la situation financière sont des actifs financiers et des passifs financiers et sont classés au coût amorti. Les parts rachetables sont classées comme passifs financiers, car elles comportent une obligation contractuelle pour le Fonds de les racheter contre des espèces ou un autre actif financier à la demande du détenteur de parts. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds comptabilise une provision pour pertes attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Le Fonds applique l'approche simplifiée pour provisionner les pertes attendues prescrite par la norme IFRS 9, qui exige l'utilisation d'une provision pour pertes attendues sur la durée de vie de tous les actifs évalués au coût amorti. Les pertes de valeur sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant la période.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Classement des parts rachetables

Le Gérant a déterminé que les parts rachetables du Fonds doivent être classées comme passifs, étant donné que les conditions de classification en capitaux propres conformément à la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, ne sont pas remplies.

4. Normes comptables futures

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

L'IASB a publié le 9 avril 2024 la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Le Gérant évalue présentement les implications de l'IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Avant le 5 mars 2026, le Fonds offrait des parts des séries suivantes pour émission:

Série I	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série I.

Le 5 mars 2026, le Fonds a créé des nouvelles séries de parts « A », « F » et « I » pour être offertes au public aux termes du Prospectus simplifié et, conséquemment, a changé la dénomination des séries de parts « F » et « I » existantes afin qu'elles deviennent les séries de parts « Q » et « O » respectivement.

Le 15 mai 2026, le Prospectus simplifié a été approuvé par les autorités réglementaires à la suite de quoi les séries de parts « A », « F » et « I » sont devenues autorisées pour émission.

5. Parts rachetables en circulation (suite)

Conséquemment, par suite du changement de dénomination et de la création des nouvelles séries, le Fonds offre des parts des séries suivantes pour émission :

Série O	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série Q	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série O.
Série A	Disponible pour les investisseurs par l'entremise de courtiers dûment inscrits et autorisés.
Série I	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier au cas par cas, à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires ou un compte intégré avec leur courtier et pour lesquels le courtier a conclu une entente particulière avec le Gérant.

Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les opérations sur les parts rachetables se présentent comme suit :

	30 juin 2026	
	Série O	Série F
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	2 399 554	-
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de la période		
Émises au comptant et autres contreparties	-	74
Émises au réinvestissement des distributions	46 778	-
Rachetées	-	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	2 446 332	74

	31 décembre 2025	
	Série O	
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	1 298 087	
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	957 817	
Émises au réinvestissement des distributions	143 650	
Rachetées	-	
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	2 399 554	

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative de chaque série de part est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de part par son nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.

7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de la période entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les fonds d'investissement et les sociétés en commandite gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
30 juin 2026		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	1 000	-
Émises au réinvestissement des distributions	362 120	-
Rachetées	-	-
	363 120	-

	Gérant \$	Autres parties liées \$
30 juin 2025		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	424 873	-
Rachetées	-	-
	424 873	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des opérations.

Au 30 juin, la juste valeur totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Gérant	19 276 499	15 465 583
Autres parties liées	-	-
	19 276 499	15 465 583

9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les opérations de prêt de titres au 30 juin. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2026	2025
	\$	\$
Juste valeur totale des titres prêtés	1 196 050	2 913 049
Valeur totale des garanties	1 219 973	2 971 671

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les périodes terminées le 30 juin, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Revenus bruts de prêts de titres	4 145	1 321
Charges de prêts de titres	(1 658)	(528)
Revenus nets de prêts de titres	2 487	793
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts de la série O et I.

Le Gérant facture au Fonds des honoraires de gestion équivalant à 0,60 % par année de la valeur liquidative de la série Q, F et A payables trimestriellement à terme échu.

Les frais de commission de suivi sont imputés aux parts de série A à raison de 1,25 % par année de la valeur liquidative, et sont payables trimestriellement à terme échu.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie d'investissement à participation unitaire et est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et ses gains en capital nets réalisés.

12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Le Fonds a pour objectif de générer une appréciation du capital par la création d'un portefeuille bien diversifié composé de sociétés cotées en bourse principalement exposées à l'Europe, à l'Australasie et à l'Extrême-Orient et répartis entre divers pays, secteurs et sociétés. Le Gérant surveille régulièrement la pondération relative des différents titres de participation et des secteurs, et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le risque de crédit afférent aux autres actifs financiers est considéré négligeable.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à douze mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le Gérant du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les normes IFRS de comptabilité requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent approximativement comme suit :

Indices de référence	Variation en %	30 juin 2026 Impact \$	31 décembre 2025 Impact \$
Indice effectif de rendement total des fonds fédéraux de Deutsche Bank	0,25	4 000	2 000
Indice de rendement total net MSCI EAE0	3,00	951 000	854 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	30 juin 2026 % de l'actif net	31 décembre 2025 % de l'actif net
Euros	47,74	44,57
Livres sterling	17,67	16,54
Dollars américains	11,54	10,63
Francs suisses	6,64	8,15
Dollars de Hong Kong	4,11	5,19
Autres devises représentant moins de 5 % individuellement	6,25	8,42

Au 30 juin 2026, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant approximatif de 943 000 \$ (31 décembre 2025 : 846 000 \$).

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
30 juin 2026				
Titres de participation	31 707 984	-	-	31 707 984
Titres de marché monétaire	-	1 599 375	-	1 599 375
	31 707 984	1 599 375	-	33 307 359
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2025				
Titres de participation	28 447 428	-	-	28 447 428
Titres de marché monétaire	-	685 926	-	685 926
	28 447 428	685 926	-	29 133 354

La classification des titres de marché monétaire a été ajustée afin de classer ces instruments financiers au niveau 2 plutôt qu'au niveau 1. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence.

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, aucun autre transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Reclassement

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés au tableau des flux de trésorerie afin de refléter la présentation adoptée au cours de la période actuelle. Par ailleurs, les gains et pertes non réalisés sur les effets de change classés dans l'effet de change sur l'encaisse libellé en devises ont été reclassés à l'encontre du produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements.